



DESTINATAIRE
Animateur

PUBLIC
**À partir
de 12 ans**

THÈME
**Éducation
médias**

Le pluralisme de l'information

Suivre du coin de l'œil les dernières actualités et lire tel ou tel article au titre racoleur... ce n'est pas nécessairement s'informer. En effet, l'information, dans notre société du tout-médiatique et du tout-numérique, est souvent formatée et dirigée. Pourtant, le respect du pluralisme est un des fondements de la démocratie.

Pour une information diversifiée

- Amusez-vous à regarder le même jour (jouez de la télécommande et/ou du replay) le journal télévisé de France 3 (le 19/20) puis ceux de M6 et d'Arte (à 19h45 tous les deux) avant d'enchaîner sur les 20-heures de France 2 et de TF1. Cela fait beaucoup à voir mais c'est un bon moyen d'observer le traitement de l'information (sujets choisis, ordre dans le JT, ton employé, etc.) dans les médias télévisuels, et sa diversité qui parfois se réduit à une peau de chagrin.
- Il est possible de faire la même chose avec des sites d'information généraliste (choisissez-en quelques-uns parmi cette liste, <http://bit.ly/2bFPXyc>), tout en gardant un œil sur le fil de l'Agence France-Presse (www.afp.com). Vous vous rendrez compte que l'AFP alimente la quasi-totalité des sites... C'est très instructif ; cela aiguise le regard critique et on note de cette façon que les informations se ressemblent parfois étrangement, quand il ne s'agit pas de la même dépêche reprise mot pour mot, d'un site à l'autre.
- Avec les jeunes : demandez-leur de faire cette même activité. Vous pouvez très bien

leur fixer un sujet d'actualité (la Turquie, les Jeux paralympiques d'été, le Brexit, la guerre en Syrie, la rentrée scolaire...) et les inviter à lister dans un tableau à deux entrées d'un côté les dépêches de l'AFP et de l'autre les news publiés par les sites d'information.

- Pourtant, dans toute société démocratique, il est communément admis que « *l'information citoyenne et le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information* » ne peuvent être garantis qu'à travers la liberté des médias (indépendance éditoriale et des journalistes, accès libre à des sources variées) et le pluralisme des médias (variété des points de vue et des opinions, absence de pressions institutionnelles...).

Expliquer le pluralisme

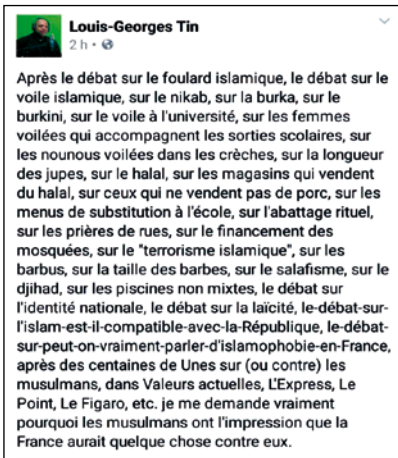
- Revenons sur le terme de *pluralisme* qui, comme le souligne le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA, www.csa.fr) vise à garantir aux téléspectateurs et auditeurs une information diversifiée qui ne les prive pas de la capacité d'exercer leur liberté d'opinion et de choix.
- Le Conseil ajoute par ailleurs que le lien étroit entre le principe de pluralisme et la vie démocratique a été établi à plusieurs reprises par le Conseil constitutionnel. Estimant que « *le respect du pluralisme est une des conditions de la démocratie* » et qu'il « *constitue le fondement de la démocratie* ».
- **Avec les jeunes** : visionnez la web-série d'éducation aux médias, « *Les clés des médias* », mise en scène par la Générale de production et écrite par Bruno Duvic et Thomas Legrand en partenariat avec FranceTVéducation, le Réseau Canopé, le Clemi et France Inter. Elle a évoqué ce concept dans deux de ses épisodes : *Les journalistes disent-ils tous*





la même chose ? (<http://bit.ly/2bOYBsE>) et *Le pluralisme des médias* (<http://bit.ly/2bhZQCA>). Ces vidéos sont courtes, deux minutes à peine, et donnent de nombreux éléments d'explication.

• Ces activités autour du pluralisme de l'information ont pour vocation de rappeler aux publics jeune et adulte qu'il ne faut jamais s'arrêter à ce qu'on peut lire sur Internet ou dans un journal papier. Même lorsqu'il s'agit d'un grand média généraliste. Il est primordial de toujours lire des opinions différentes pour se faire son idée. Par exemple, en ce qui concerne le port du burkini, il y a eu de nombreux articles et réactions estivaux. De tous bords et de tous niveaux. Au final, pour amorcer cette question avec des jeunes, je m'en tiendrai à ce texte militant de Louis-Georges Tin et à l'article *Petite histoire du burkini* des Décodateurs (<http://bit.ly/2bESFm5>)



Retour sur les « unes »

• Comparer les unes des quotidiens d'information généraliste ou spécialisée est également une bonne activité pour aborder le pluralisme de l'information.

• Pour rappel : « La une, c'est tout à la fois l'accueil et l'entrée du journal. Porteuse de l'identité

Impartial Acrimed

• *L'observatoire des médias Action-Critique-Médias* (www.acrimed.org) s'est constitué en 1996. L'association réunit des journalistes et salariés des médias, des chercheurs et universitaires, des acteurs du mouvement social et des « usagers » des médias. Sa critique est « indépendante, radicale et intransigeante ». Son site est à découvrir et on y trouve de nombreux documents pour réfléchir et faire réfléchir.

du journal par son nom et sa maquette, c'est aussi une vitrine qui donne envie de connaître le contenu des pages intérieures. Elle témoigne du choix et de la hiérarchisation qu'une rédaction propose à partir des informations du jour. »

• **Avec les jeunes** : amenez-les à collecter le même jour le plus grand nombre de unes de quotidiens nationaux et régionaux ; on peut les photocopier mais aussi, pour les plus malins, les trouver directement sur Internet (ici, par exemple : <http://bit.ly/2bn0dcq>). Ensuite, demandez-leur de noter les sujets et les titres mis en avant, la hiérarchie des informations, le ton utilisé, etc. Cette activité peut être réalisée sur un temps long (1 ou 2 semaines) et/ou sur un sujet donné.

• En guise d'exemple, voici un montage de unes, collectées et montées par Julien Salingue. Il a été publié dans le 20^e numéro du trimestriel de l'Acrimed, *Médiacritique(s)*, consacré à la couverture médiatique des mobilisations contre la loi Travail (en vente ici, <http://bit.ly/2c6zFjn>).

